



La rentrée se prépare dans les collèges haut-viennois !

Mardi 20 août 2019



**Tandis que les élèves sont encore en vacances,
le Département est toujours mobilisé pour
préparer la rentrée des collégiens !**

> 11,7 M€ TTC de travaux pour les collèges du département

Tout au long de l'année, le Département investit dans la réfection des collèges pour garantir aux élèves haut-viennois de bonnes conditions d'accueil.

Les travaux conduits permettent ainsi d'améliorer le fonctionnement des établissements, d'en assurer la sécurité et d'adapter les locaux aux usages actuels de chaque collège au regard des effectifs accueillis : mise aux normes et évolution des locaux des cuisines, adaptation du réfectoire, création de salles spécialisées en sciences et technologie conformes aux nouvelles pratiques pédagogiques....

Les travaux sont permanents pour que chaque établissement puisse accueillir les élèves de manière optimale, notamment en améliorant l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les établissements.

> 1,7M € pour la réfection complète des façades et la rénovation intérieure du collège de Nantiat

→ Des façades entièrement rénovées:

Le collège Maryse Bastié nécessitait d'importants travaux de rénovation, tant au niveau de ses façades qu'à l'intérieur de son externat. Afin de répondre à ces impératifs, **la réfection complète des façades de l'établissement a été lancée cet été, ainsi que la rénovation des espaces intérieurs, pour un montant de 1,7 M€.**



Le Département a choisi un principe d'isolation par l'extérieur, avec une technique différente selon les façades:

- Pour les façades donnant à l'extérieur du collège et dans la cour, il s'agit d'un bardage avec panneau composite, posé sur une ossature bois.
- Pour les autres façades, l'isolation est effectuée avec du polystyrène expansé (matériau résistant aux intempéries) qui sera enduit (selon la technique de l'Isolation Thermique par l'Extérieur, dite "ITE").

Ce sont ainsi **1 900 m² de surface qui vont être traités.**

Pour l'ensemble des façades, les parties basses seront renforcées pour être plus résistantes aux chocs et aux salissures, inhérentes à la vie d'un établissement scolaire.

Un chantier qui répond aux exigences environnementales :

Conformément à son engagement en faveur de bâtiments à qualité environnementale élevée, le Département a souhaité que les matériaux utilisés pour le bardage bénéficient du certificat FDES (Fiche de déclaration environnementale et sanitaire). Ce certificat permet de **considérer l'ensemble du cycle de vie d'un produit**: de l'extraction des matières premières à sa fin de vie, en prenant en compte le transport, la mise en œuvre et son usage.

Par ailleurs, **les résistances thermiques des parois une fois rénovées seront très au-dessus des critères exigés** depuis 2018 par la nouvelle réglementation spécifique aux bâtiments existants (fixés à 2,9m² K/W), avec réciproquement 6,88m²K/W pour les parois en "ITE" et 6,73m² K/W pour les façades bardées.

Dès la rentrée scolaire la façade arrière de l'externat sera achevée et les travaux seront engagés sur la façade sur cour.

Toutes les menuiseries extérieures seront également remplacées par des ensembles profilés d'aluminium laqués avec double vitrage à isolation renforcée et retardateur d'effraction.



→ Une vaste rénovation intérieure pour des locaux plus fonctionnels :

Dans le cadre du programme de travaux prévu à l'intérieur de l'établissement, sont programmés pour la rentrée:

- **La réfection de deux salles de cours de l'espace technologique** avec la mise en œuvre d'îlots de travail modulables sur 150 m².
- **Le réaménagement de l'infirmerie** avec la création d'un bureau et d'un espace de soins dédié, ainsi que d'une douche et d'un WC accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Tout au long de l'année scolaire 2019-2020, la **rénovation des circulations intérieures (couloirs et escaliers) va ensuite s'effectuer en coordination avec l'équipe de direction du collège pour perturber le moins possible les enseignements**. Peinture, réfection des sols, faux plafonds et éclairage, création d'un espace d'accueil dans le hall à l'entrée du collège...de nombreux aménagements pour parfaire les conditions d'apprentissage des jeunes collégiens.



L'ensemble des travaux conduits au collège de Nantiat s'élèveront à 1,7M€. Le maître d'œuvre est le cabinet d'architecture Abside (Chaptelat), et **les 8 entreprises titulaires des marchés sont implantées en Haute-Vienne**.

A noter: 660 heures de travail ont été réservées à des personnes en insertion dans le cadre de ce chantier.

> Les grands chantiers de l'été 2019

Les vacances scolaires sont l'occasion pour le Département de mener des travaux d'envergure dans les collèges. En effet, en l'absence des élèves, l'avancée des chantiers est plus significative et cela permet également de minimiser l'impact qu'auraient pu avoir les travaux sur le fonctionnement de l'établissement en période scolaire.

Durant l'été 2019, 15 collèges sont concernés par des opérations importantes. Parmi eux, certains chantiers seront achevés dès la rentrée ou les vacances de Toussaint :

- **Collège Anatole France à Limoges :**

l'isolation des façades entamée l'été dernier s'achève pour cette rentrée (1,25M€).

- **Collège du Parc de Saint-Mathieu:**

l'aménagement du foyer et des sanitaires sera réalisé pour un montant de 300 000€.

- **Collège Léon Blum à Limoges :**

la construction du nouveau préau sera terminée pour la réouverture de l'établissement (100 000 €).

- **Collège Pierre-Mendès de Bessines-sur-Gartempe:** l'isolation des façades sera achevée (350 000€).

- **Collège Firmin Roz de Limoges:** la cour de récréation sera agrandie (210 000 €).

- **Collège Georges Guingouin d'Eymoutiers:** 700 000€ ont été investis pour transformer le bâtiment de l'ex-gymnase en préau couvert avec vestiaires et sanitaires.

- **Collège de Rochechouart:** l'aménagement des salles de sciences sera achevé (160 000 €).

- **Collège Paul Langevin de Saint-Junien:** l'extension de la demi-pension sera terminée (350 000 €).



D'autres travaux se poursuivent ou vont débuter en cette rentrée scolaire:

- **Collège Pierre Donzelot à Limoges :** les travaux de réfection intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment externat se poursuivent avec la salle multimédia et la salle des professeurs (280 000 €).

- **Collège Guy de Maupassant à Limoges :** 350 000 € seront investis pour l'aménagement du CDI et de la salle de technologie.

- **Collège Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat:** la sécurisation des accès à l'établissement sera réalisée pour un montant de 210 000 €.

- **Collège Pierre-Mendès de Bessines-sur-Gartempe:** 1,9M € sont prévus pour aménager les salles de sciences.

- **Collège Jean Moulin d'Ambazac:** 1,35 M€ seront consacrés à l'isolation et à l'accessibilité extérieure de l'établissement.

- **Collège Jean Rebier à Isle:** l'extension de 6 salles de classes et d'un préau devrait débuter pour un montant de 1,85 M€.

> Des opérations plus légères dans de nombreux établissements

Outre ces travaux, le Département entretient et remet à niveau l'ensemble de ses établissements très régulièrement.

Ainsi, 700 000 € sont consacrés cet été pour des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation/sécurisation des accès (clôtures, portails).